



M AUGE Sylvain
SAS DES MAISONS POUR DEMAIN
Route de Carlane
lieu dit Maleville
46250 CAZALS

Le 11/01/2024

Réf. Entreprise : CAP46A0003340

FACTURE 2024 / 79 / CAPEB 46 - LOT

Unité monétaire : Euros

Réglé par prélèvement automatique selon les modalités définies

DESIGNATION	QTE	P.U	Total HT	Taux TVA
Cotisation CAPEB 2024	1.00	285.00	285.00	0.00

TAUX TVA	TVA	TOTAL HT :	285.00
Exonération de TVA	0.00	TOTAL TVA :	0.00
TOTAL TVA	0.00	TOTAL TTC (€) :	285.00

FACTURE 2024 / 79 / CAPEB 46 - LOT (1/1)



M AUGE Sylvain
SAS DES MAISONS POUR DEMAIN
Route de Carlane
lieu dit Maleville
46250 CAZALS

Le 12/01/2024

Réf Entreprise : CAP46A0003340

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que, conformément à la facture n°79, le montant de votre cotisation pour l'année 2024 est de :
285.00 Euros.

Son règlement se fera selon l'échéancier suivant :

Echéance	Date	N° Régl.	Mode	Montants (Euros)
1	21/02/2024	20917	Prélèvement automatique SEPA	71.25
2	22/05/2024	20918	Prélèvement automatique SEPA	71.25
3	22/08/2024	20919	Prélèvement automatique SEPA	71.25
4	21/11/2024	20920	Prélèvement automatique SEPA	71.25
Reste à payer				285.00

Conformément à votre demande, les prélèvements sont effectués sur votre compte IBAN :

FR76 1313 5000 8008 0074 6104 359

Les identifiants associés aux prélèvements SEPA vous concernant sont :

Nom du créancier	: CAPEB 46 - LOT
Identifiant créancier SEPA (ICS)	: FR96ZZZ85301B
Référence unique du mandat (RUM)	: DEP046A417125

En cas de réclamation relative à vos prélèvements SEPA, adressez-vous à votre syndicat.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

PS : En cas de modification de vos coordonnées bancaires, merci de nous transmettre, dès aujourd'hui, un nouvel IBAN et une nouvelle autorisation de prélèvement SEPA.